

30 ANS

18.12.1994 - 18.12.2024

Découverte de la Grotte Chauvet - Ardèche [07]

photo Chauveau /Rodrigues Dos Santos
©Ministère de la CultureARA - CRMH

DOSSIER DE PRESSE

30 ans de la découverte de la grotte Chauvet

18 décembre 2024

Contacts presse :

Préfecture de l'Ardèche

Bureau de la communication interministérielle - pref-communication@ardeche.gouv.fr

Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC)

Communication – presse

Odile Mallet - 07 64 61 53 18 – communication.drac.ara@culture.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



unesco
Site du patrimoine mondial

Grotte ornée du Pont-d'Arc,
dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc,
Ardèche



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

- 01 Découverte d'une grotte exceptionnelle !
- 02 La grotte en quelques chiffres
- 03 Chronologie des événements
- 04 Les acteurs scientifiques et de conservation
durant ces trente dernières années
- 05 Chauvet 2, réplique de la grotte originale
- 06 Les ressources
- 07 Annexe galerie de visuels



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Découverte d'une grotte exceptionnelle !

La grotte Chauvet-Pont d'Arc est découverte le 18 décembre 1994, il y a trente ans, par les trois spéléologues Eliette Brunel, Jean-Marie Chauvet et Christian Hillaire, dans le cadre de leurs activités spéléologiques privées. C'est un haut lieu de l'histoire de l'humanité. Elle représente un réservoir inédit de données fossiles sur les mentalités, les croyances et la pensée créative des premières femmes et des premiers hommes.

A ce jour, la grotte Chauvet ne souffre d'aucune pathologie et son état de conservation est extrêmement satisfaisant. Ceci s'explique du fait de la découverte récente par des spéléologues soucieux de la préservation des cavités qu'ils découvrent et d'un processus maîtrisé dès le départ et décrit dans le rapport d'expertise de Jean Clottes dès le mois suivant la découverte.

Ce rapport préconise la fermeture au public, l'acquisition par l'Etat, une réflexion sur les cheminements, l'instrumentation et la création d'un service de conservation.

Les enjeux prioritaires de la conservation de ce monument sont :

- transmettre le site et la totalité de ce qu'il renferme, dans la déontologie de la conservation, attentive à tous les aspects, anthropiques ou non, visibles ou non visibles,
- veiller le bien par une instrumentation technique et une expertise forte, tournée vers l'innovation technologique au service du faible impact, afin de pourvoir à la conservation de son état exceptionnel,
- permettre l'étude et la connaissance, en assurant la restreinte complète des accès aux seules opérations de conservation ou de recherche scientifique,
- porter une attention particulière aux risques de transformation dans le contexte du changement climatique, avec l'appui d'une large communauté scientifique, et de l'expertise nationale et internationale.





MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La grotte ornée du Pont d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont d'Arc en Ardèche est un bien classé au titre des Monuments Historiques et inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

La grotte ornée du Pont d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont d'Arc, en Ardèche est située dans un plateau calcaire traversé par les méandres de l'Ardèche dans le sud de la France et couvre une zone d'environ 8 500 mètres carrés.

Elle recèle les plus anciennes représentations picturales connues à ce jour, que la datation au radiocarbone fait remonter à la période de l'Aurignacien, il y a plus de 36.000 ans.

Un effondrement obture la grotte il y a environ 23 000 ans qui reste scellée jusqu'à sa redécouverte en 1994.

Elle contient plus de 1000 entités graphiques, principalement des figurations d'animaux, ainsi qu'un grand nombre de vestiges archéologiques et paléolithiques.

La grotte offre les expressions les mieux préservées de la création artistique des populations aurignaciennes, constituant un témoignage unique de l'art rupestre préhistorique.

Outre les représentations anthropomorphes, les dessins zoomorphes montrent une sélection inhabituelle d'animaux qu'il était difficile d'observer ou d'approcher à cette époque comme des lions des cavernes ou des ours ou encore des rhinocéros.

Mais sont présents également des chevaux, bisons, cervidés, des mammouths. Certains sont uniquement illustrés dans cette grotte.

En raison de l'extrême stabilité du climat intérieur pendant des millénaires et de l'absence de processus naturels préjudiciables, les dessins et peintures ont été préservés en parfait état de conservation et avec un caractère complet sans précédent.

Cette découverte a profondément remis en question notre approche sur l'évolution de l'art des origines en révélant un art abouti.



Cheval gravé - salle hillaire



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Classement au titre des Monuments Historiques et inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Classée au titre des Monuments Historiques dès le 13 octobre 1995, la grotte est également inscrite le 22 juin 2014 sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité du fait de l'ancienneté des œuvres pariétales et de la qualité de conservation exceptionnelle du site.

La grotte a été inscrite en mobilisant 2 des 10 critères de l'UNESCO¹, là où un seul suffit.

- Critère (i), représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain : la grotte ornée du Pont d'Arc, dite grotte Chauvet-Pont d'Arc, contient les premières expressions connues du génie artistique humain et plus de 1 000 dessins aux motifs anthropomorphes et zoomorphes d'une qualité esthétique exceptionnelle ont été inventoriés.
Ils forment une expression remarquable de la première création artistique de l'homme, d'une excellente qualité et d'une grande diversité, tant dans les motifs que dans les techniques.
La qualité artistique est soulignée par la maîtrise de l'utilisation des couleurs, l'association de la peinture et de la gravure, la précision des représentations anatomiques et la capacité à donner une impression des volumes et des mouvements.
- Critère (iii), apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue : la grotte apporte un témoignage unique et exceptionnellement bien préservé sur la tradition culturelle et artistique des Aurignaciens et sur le développement ancien de l'activité créative humaine en général.
L'isolement de la grotte pendant plus de 20 millénaires a transmis un témoignage incomparable de l'art du début de l'époque aurignacienne, exempt d'interventions ou de perturbations humaines post-aurignaciennes, notamment les sols restés intacts.
Les vestiges archéologiques, paléontologiques et artistiques de la grotte illustrent de façon exceptionnelle la fréquentation des grottes pour des pratiques culturelles et rituelles.

¹ <https://whc.unesco.org/fr/list/1426/>



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'UNESCO vérifie également la protection qui garantit l'intégrité du site et son authenticité.

Intégrité

Le bien protégé comprend la totalité de l'espace souterrain de la grotte couvrant environ 8 500 mètres carrés et tous les éléments du plateau calcaire au-dessus de la grotte qui en dépendent structurellement, ainsi que l'emplacement de l'entrée et les environs immédiats.

Ces espaces contiennent tous les attributs de la « valeur universelle exceptionnelle » telle qu'attendue par l'UNESCO.

Des politiques strictes de conservation préventive, y compris des restrictions d'accès, ont permis de maintenir une situation pratiquement identique à celle trouvée au moment de la découverte.

Cette restriction d'accès et le suivi continu des conditions climatiques seront les principaux facteurs assurant la préservation de l'intégrité du bien et la prévention des risques d'impact humain.

Authenticité

L'authenticité de la grotte peut être démontrée en se basant sur son parfait état de conservation, le bien ayant été scellé pendant 23 000 ans puis traité avec précaution et fermé au public depuis sa découverte.

La datation des découvertes et des dessins a été confirmée dès 1995 par une analyse au carbone 14 comme étant comprise entre 32 000 et 30 000 ans BP (before present) et les matériaux, conceptions, techniques de dessin et traces de fabrication remontent à cette époque.

L'art rupestre ainsi que les vestiges archéologiques et paléontologiques sont quasiment indemnes de tout impact ou altération causés par l'homme.

La seule modification est l'installation par l'Etat propriétaire, sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de passerelles en acier inoxydable totalement amovibles qui donnent accès aux différentes parties de la grotte tout en prévenant la perturbation des traces au sol ou des découvertes.

Felins - salle hillaire
panneau des chevaux détail





MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Quelques chiffres

Altitude

200m



Taux d'humidité

99,5%



Température moyenne

12°C : température moyenne dans la grotte



Hauteur maximale

18 mètres sous les plus hautes voûtes

Largeur maximale

55 mètres pour la salle des Bauges

Surface totale (sol, paroi, voûte)

44 000 m²



Longueur de passerelles

335 mètres



Nombres de figures

598 figures animalières représentées
réparties dans 10 salles



Vestiges d'ours des cavernes

4 500 dont environ 200 crânes d'ours



Fréquentations humaines

36 000 ans et 30 000 ans



Nombre de datations

Plus de 200 datations au total



Nombre de personnes ayant fréquenté la grotte

Pendant les millénaires de ces
occupations, des groupes de
10–20 personnes ont
régulièrement fréquenté la grotte.



Traces animales et humaines

1 piste d'empreintes de pieds humains,
nombreuses empreintes animales (ours,
canidé, bouquetins),
20 outils en silex, 264 traces
charbonneuses sur les parois.



Formation géologique de la grotte

5.9 et 5.3 millions d'années, la grotte
s'est probablement formée durant la
crise messinienne

Équipe scientifique

Plus de 40 scientifiques issus de 12
laboratoires sont impliqués dans la
recherche.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Chronologie des événements

Préhistoire



Découverte et conservation

18.12.1994	29.12.1994	13.10.1995	14.02.1997	22.06.2014	25.04.2015
Découverte de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc, puis déclaration de la découverte par Jean-Marie Chauvet, Éliette Brunel et Christian Hillaire.	Authentification des œuvres par Jean Clottes en tant que conservateur général du patrimoine au ministère de la Culture.	Classement au titre des Monuments historiques. Fermeture de la grotte, accessible aux scientifiques (conservateurs et archéologues).	L'État devient propriétaire de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc.	Inscription sur la Liste du patrimoine mondial.	Ouverture de Chauvet2 au public.

La recherche et la diffusion

Depuis mai 1998 : recherches scientifiques menées suite à un appel d'offres international, par une équipe pluridisciplinaire, dirigée par les préhistoriens, conservateurs généraux du patrimoine, ministère de la Culture, Jean Clottes jusqu'en 2006, puis Jean-Michel Geneste, et depuis 2018 par Carole Fritz, chargée de recherche au CNRS.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les acteurs scientifiques et de conservation durant ces trente années

Ministère de la culture

Conservation de la grotte

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

- Dominique BAFFIER, conservatrice de la grotte de 2000 à 2014
- Marie BARDISA, conservatrice de la grotte depuis 2014
- Marie-Blanche POTTE, conservatrice de la grotte depuis 2022
- Charles CHAUVEAU, agent technique
- Nicolas LATEUR, agent technique
- Paulo RODRIGUES LOS SANTOS, agent technique
- Christophe THOUVENOT, agent technique
- Jean-Marie CHAUVET, agent technique

Laboratoire de recherche des monuments historiques

- Faisl BOUSTA, MC/LRMH
- Stéphanie TOURON, MC/LRMH

Équipe scientifique

Direction scientifique

- Jean CLOTTE*, conservateur général honoraire, directeur de l'équipe de 1998 à 2002
- Jean-Michel GENESTE*, conservateur général honoraire, directeur de l'équipe de 2002 à 2017.
- Carole FRITZ, chargé de recherche au CNRS, chargée de mission par le ministère de la culture depuis 2018

(* agents du ministère de la Culture)

Les chercheurs à Chauvet

- Jonathan S. ABEL, professor, CCRMA, Stanford University.
- Benjamin AUDIARD, post-doctorant, (PREMEDOC), Universitat de València.
- Norbert AUJOLAT (†), conservateur du patrimoine, Ministère de la culture/Centre national de Préhistoire.
- Marc AZÉMA, chercheur associé, UMR 5608 TRACES
- Dominique BAFFIER*, conservateur général du patrimoine honoraire, Ministère de la culture/DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.
- Léo BAYEL, doctorant, Université de Cergy-Pontoise.
- Jonathan BERGER, professor, Département de musique de Stanford.
- Julie BESSEY contractuelle CNRS, MSHS Mondes.
- Élisabeth BOCHE*, assistant-ingénieur, Ministère de la culture/Centre national de Préhistoire.
- Hervé BOCHERENS, directeur de recherche, CNRS, Université de Montpellier 2.
- Céline BON, doctorant, post-doctorant, Univ., CEA Saclay.
- Johan BOULARD, doctorant Ecole Polytechnique de Paris/LAMS.
- Frédéric BOURCIER, LUMETIS, Toulouse.
- Camille BOURDIER, maître de conférences, Université de Toulouse. UMR 5608 TRACES.
- Aurélie BRODART post-doctorante, UMR 5060 IRAMAT-CRP2A, Université de Bordeaux 3.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Yves BRUZECK, directeur de recherches UMR 5199 PACEA, Université de Bordeaux.
- Chris CHAFE, directeur de l'Université de Stanford.
- John M. CHOWNING, professeur émérite, Fondateur du CCRMA, Stanford.
- Évelyne DEBARD, maître de conférences honoraire, CNRS, Université Lyon 1 UMR 5138.
- Jean-Jacques DELANNOY, professeur d'université, CNRS, Université de Savoie CISM UMR 5204 EDYTEM.
- Vincent DELVIGNE, chargé de recherche au CNRS, UMR 8068 TEMPS, Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne et université Paris Nanterre.
- Jean-Denis DUROU, doctorant, IRIT Toulouse.
- Jean-Marc ELALOUF, directeur de recherche, CNRS, CEA Saclay.
- Nima FARZANEH, doctorante, département de musique, université de Stanford.
- Catherine FERRIER, maître de conférences, CNRS, Université de Bordeaux 1 UMR 5199 PACEA.
- Valérie FERUGLIO, chercheur associé, UMR 7041 ArScan, UMR 5199 PACEA.
- Philippe FOSSE, chargé de Recherche CNRS, UMR 7269 LAMPEA.
- Jean-Baptiste FOURVEL, chargé de Recherche CNRS, UMR 7269 LAMPEA.
- Nicolas Frèrebeau, IR CNRS, IRAMAT-CRP2A, UMR 5060.
- Oscar FUENTES*, ingénieur de recherche, Ministère de la culture/Centre national de Préhistoire. UMR 8068 TEMPS.
- Diego GARATE MAIDAGAN, chaire d'excellence, Université de Santander (Espagne). CREAP- Cartailhac, MSHS de Toulouse.
- Michel Alain GARCIA (†), ingénieur de recherche, Museum d'histoire naturel.
- Bernard GELY*, ingénieur de recherche, Ministère de la culture/DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.
- Dominique GENTY, directeur de recherche, CNRS, UMR 5805 EPOC.
- Kim GENUITE, doctorant, EDYTEM, Université Savoie-Mont-Blanc.
- Michel GIRARD, ingénieur de recherche honoraire, CNRS, CRA Sophia Antipolis.
- Pierre GUIBERT Ingénieur de recherche, UMR 5060 IRAMAT-CRP2A, Université de Bordeaux 3.
- Maguy JABER, professeur Sorbonne Université, directrice de l'UMR 8220 LAMS.
- Stéphane JAILLET, ingénieur de recherche, CNRS, Université de Savoie CISM UMR 5204 EDYTEM
- Bertrand KERVAZO*, ingénieur de recherche honoraire, MC, CNP, UMR 5199 PACEA.
- Miriam KOLAR, adjunct professor.
- Stéphane KONIK*, ingénieur de recherche, Ministère de la culture/Centre national de Préhistoire. UMR 5199 PACEA.
- Dominique LAFON, Professeur, Ecoles des Mines d'Alès.
- Nicolas LATEUR, archéologue départemental de l'Ardèche, UMR 7269 LAMPEA.
- Antoine LAURENT, doctorant, IRIT Toulouse et UMR 5608 TRACES.
- Marlène LAVRIEUX, doctorante, Université François Rabelais de Tours.
- Yanick LE GUILLOU*, ingénieur d'études, Ministère de la culture/DRAC Occitanie.
- Jean-Claude LEBLANC, retraité, archéotechnologue.
- Jean LEMOU, Doctorant, IRIT Toulouse.
- Laura LOUMAN, Chef de projet SIG chez Archaïos.
- Frédéric MAKSUD*, assistant-ingénieur, Ministère de la culture/DRAC Occitanie.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Philippe MALAURENT, ingénieur de recherche, CNRS, Université de Bordeaux 1 UMR CDGA.
- Sara MARTIN Professor, NTNU (Eito MURAKAMI, Master student. Norvège).
- Michel MENU*, ingénieur de recherche, C2RMF / Ministère de la culture, UMR 171 du CNRS.
- Romain MICHON maître de conférence, Université de Stanford (CCRMA), INRIA lyon équipe Emeraude
- Julien MONNEY, Université Paris X, UMR 7055
- Philippe MOREL (†), laboratoire privé d'archéozoologie, Neuchâtel.
- Eito MURAKAMI, master student, Département de musique, Université de Stanford.
- Gérard Panczer, professeur Université Lyon 1.
- Jean-Pierre PASTRE, chargé de recherches au CNRS, UMR 8591, Laboratoire de Géographie physique, Université de Paris 1 et Paris 4.
- Yves PERRETTE, chargé de recherche, CNRS, Université de Savoie CISM UMR 5204 EDYTEM.
- Anne-Sophie PERROUX, doctorant, post-doctorant, Université de Savoie CISM UMR 5204 EDYTEM.
- Michel PHILIPPE, chargé de recherche, Coll. Terr, Muséum d'histoire naturelle Lyon.
- Hugues PLISSON, chargé de recherche, CNRS, Université de Bordeaux 1 UMR 5199 PACEA.
- Anita QUILES
- Olivia Rivero Vilà, archéologue (Art préhistorique), maître de conférences, Université de Salamanque (Espagne) et CREAP- Cartailhac, MSHS de Toulouse.
- François ROUZAUD (†), conservateur en chef du patrimoine, Ministère de la culture/DRAC Occitanie.
- Benjamin SADIÉ, Université de Savoie CISM UMR 5204 EDYTEM.
- Thomas SAGORY, contractuel Ministère de la Culture, Musée d'Archéologie Nationale-Domaine de Saint-Germain-en-Laye.
- Fabien SALMON, doctorant, UMR R295 I2M, Université de Bordeaux.
- Peter Svensson Professor NTNU (Norvège).
- Isabelle THERY, Directeur de recherche, CNRS, UMR 7264 CEPAM.
- Stéphanie THIEBAULT, directeur de recherche, CNRS, UMR 7041 Arscan.
- Guillaume THIN, LUMETIS, Toulouse.
- Nadine TISNERAT, (Archives-Traceurs/GEOTRAC), LSCE UMR 8212.
- Gilles TOSELLO, chercheur indépendant, CREAP - Cartailhac, MSHS de Toulouse.
- Luna VALENTIN, doctorante, Université de Stanford (Californie, USA).
- Hélène VALLADAS, directeur de recherche, CNRS, CEA Saclay LSCE.
- Philippe WALTER, directeur de Recherche CNRS, Académie des sciences de Paris, UMR 8220 LAMS.
- Matt WRIGHT, executive director, Stanford (CCRMA).



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chauvet 2, réplique de la grotte originale

Le plan de gestion UNESCO et la grotte Chauvet 2

Dans le contexte de la candidature de la grotte Chauvet à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO un plan de gestion a été élaboré qui couvre les différents champs liés à la grotte Chauvet :

- La conservation de la grotte
- Les activités de recherche
- Les actions de médiation
- L'intégration du bien sur le territoire et son appropriation par la population locale

Ce plan de gestion a été annexé au dossier de candidature de la grotte Chauvet et a été associé à un plan d'action structuré selon 3 grandes orientations :

Axe 1: Améliorer la protection et la conservation de la grotte, de sa zone tampon et du territoire environnant,

Axe 2: Améliorer la connaissance de la grotte et de son environnement, favoriser la diffusion et l'appropriation le plus large possible de sa valeur patrimoniale

Axe 3: Conforter l'attractivité du territoire, mieux répartir la création de richesses et inscrire son développement dans les enjeux de transition écologique.

Dans ce plan, l'Etat porte l'essentiel des actions liées à la protection réglementaire de la grotte et de sa zone tampon (la Combe d'Arc), les actions menées en faveur de la conservation ainsi que l'organisation des missions de recherche scientifique menées dans la grotte.

Les collectivités locales ont plus spécifiquement pris en charge la gestion des enjeux liés à la médiation et à l'inscription du bien « grotte Chauvet » dans son environnement, le territoire ardéchois. Pour cela, le département de l'Ardèche et la région Rhône-Alpes se sont rapprochés pour créer en 2007 le Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet (SMERGC) et ont lancé le Grand Projet Rhône Alpes Grotte Chauvet, un vaste programme d'actions régionales destinées à accompagner l'inscription de la grotte Chauvet au patrimoine mondial de l'humanité.

L'action phare de ce programme a été la création de l'espace de restitution "Grotte Chauvet 2". La création de ce site est une prouesse architecturale, scénographique, industrielle et artistique. Elle a permis la création d'un grand site culturel au cœur de l'Ardèche méridionale. Entamées dès 1998, les réflexions portées par le département de l'Ardèche puis par le Syndicat Mixte ont permis de montrer magistralement l'invisible. L'espace de restitution ouvert en 2015, a été pensé comme un équipement accessible à tous.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Désormais baptisé Grotte Chauvet 2 - Ardèche, il est donc constitué de plusieurs pôles :

- La réplique de la grotte originale, l'anamorphose, est déployée sur 3000m² et reproduit à l'identique les éléments fondamentaux de la Grotte Chauvet,
- La galerie de l'Aurignacien, centre d'interprétation, présente sur 700m² l'environnement et la culture de l'Aurignacien, première culture majeure de l'Homo Sapiens en Europe,
- L'accueil, billetterie, boutique, complété par les bâtiments administratifs et techniques,
- Le pôle pédagogique et d'exposition temporaire,
- Le centre de conférence et de séminaires,
- Le pôle de restauration La Terrasse,

L'ensemble représente près de 9000m² repartis au sein d'un parc paysager d'une quinzaine d'hectares.

Le projet a été conçu par l'agence d'architecture Fabre et Speller, associée au cabinet ardéchois 3A, au paysagiste Franck Neau et à l'agence de scénographie Scène. Il a pour vocation d'être une empreinte dans le paysage. Une empreinte parfaitement intégrée dans l'environnement.

Le SMERGC a confié l'exploitation du site à la société Kléber Rossillon dans le cadre d'une délégation de service public qui court jusqu'en février 2032.

Ce site a accueilli depuis plus de 3,5 millions de visiteurs depuis son ouverture en avril 2015.

Depuis 2007, Le syndicat a été présidé successivement par Pascal Terrasse, puis à partir de 2021, par Isabelle Massebeuf, conseillère régionale.



Visite guidée de la Grotte Chauvet



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les ressources

Le site Internet de la grotte Chauvet-Pont d'Arc¹

Le site Internet est un témoignage de la démarche collective des différents services du ministère de la Culture en matière de recherche, de conservation et de valorisation. Véritable voyage dans le temps, ce site s'adresse à tous et donne accès à la connaissance accumulée par les chercheurs.

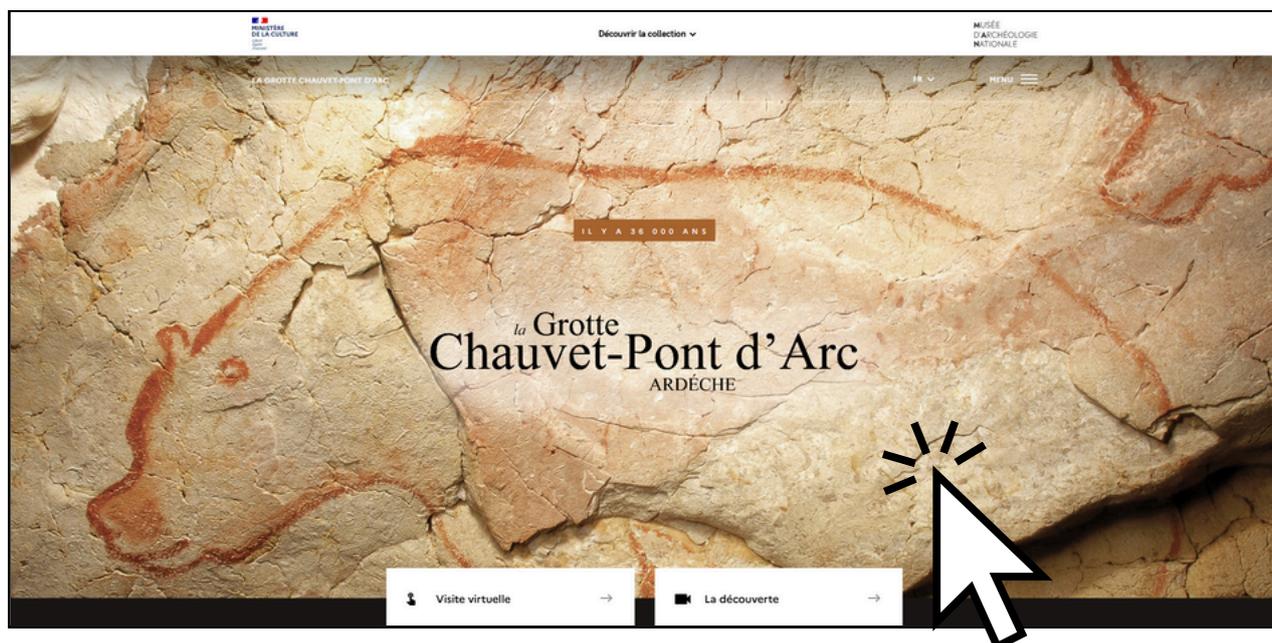
Une très riche documentation, plus de 600 images (photographies, documents interactifs, relevés, illustrations, plans, cartes...) permet de visiter virtuellement ce sanctuaire inaccessible.

Découvrez les paysages souterrains et les spectaculaires compositions des parois de la grotte où se côtoient ours, chevaux, lions, mammouths, ou rhinocéros. Miraculeusement protégées par l'éboulement du porche de la grotte, les œuvres des artistes de la Préhistoire et les traces de passage de nos ancêtres aurignaciens sont quasi-intactes depuis 36 000 ans.

Ce site constitue aussi une ressource privilégiée pour la communauté éducative et scolaire, contribuant ainsi pleinement à l'éducation artistique et culturelle, priorité du ministère de la Culture.

La collection [Archeologie.culture.fr](https://archeologie.culture.fr) présente l'histoire et la vie des hommes à travers les recherches des plus grands spécialistes de l'archéologie française. Elle est éditée par le [musée d'Archéologie nationale](https://musee-d-archeologie-nationale.fr), domaine national de Saint-Germain-en-Laye, en collaboration avec la sous-direction de l'archéologie de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture.

<https://archeologie.culture.gouv.fr/chauvet/fr>





MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La monographie de la grotte Chauvet

Découverte en décembre 1994, la grotte Chauvet-Pont d'Arc fait l'objet depuis 1998 d'un programme de recherches pluridisciplinaires financé par le ministère de la Culture et mis en œuvre grâce à une équipe réunissant une trentaine de chercheuses et de chercheurs, travaillant depuis 2018 sous la direction de Carole Fritz.

Outre la présence d'œuvres pariétales exceptionnelles par leur ancienneté et leur richesse, la conservation remarquable des sols, des traces et des vestiges humains et animaux a conduit à diversifier les approches d'étude, dans le plus grand respect de la conservation du site.

Le programme scientifique confronte ainsi dans une démarche globale et intégrée, des disciplines aussi diverses que l'archéologie des parois ornées et des sols, les études paléo-environnementales – paléontologie, palynologie, anthracologie, spéléothèmes... – l'archéozoologie et l'éthologie animale, les études naturalistes – karstologie, géologie, sédimentologie, géomorphologie, hydrologie, taphonomie des parois – ainsi que les études de biogéochimie ou encore de climatologie... le tout appuyé sur des campagnes systématiques de datations par diverses techniques : radiocarbone, Uranium/thorium.

Après la parution en 2020 d'un premier volume constituant un Atlas de la grotte Chauvet-Pont d'Arc, la publication de la monographie du site se poursuit, en cette année de commémoration des 30 ans de la découverte, par l'étude de l'art pariétal des premiers espaces : salle Morel, galerie d'Entrée, salle des Bauges, salle Brunel, galerie du Cactus, galerie de l'Apodemus, galerie perdue, galerie des Panneaux rouges, galerie de la Bretelle et galerie Rouzaud.

Publié sous la direction de Jean-Michel Geneste, Carole Fritz, Valérie Feruglio et Gille Tosello, le volume replace la description et l'étude des manifestations artistiques dans le contexte de la fréquentation de la grotte par l'homme mais également par les animaux, dont notamment l'ours. Cette archéologie de la grotte ornée s'accompagne d'une étude de la cavité dans son environnement qui propose notamment un modèle évolutif du porche afin de préciser l'évolution de l'exposition des espaces d'entrée à la lumière naturelle.

L'approche taphonomique des sols et des parois accompagne la remise en contexte des activités anthropiques en lien avec la réalisation des œuvres pariétales.

C'est ainsi une étude globale des comportements humains, en interaction avec l'environnement souterrain et sa fréquentation par l'animal, qui fonde une approche globale des compositions pariétales.

La publication de l'art pariétal des premières salles de Chauvet-Pont d'Arc prend place dans le premier volume d'une collection monographique consacrée aux grottes ornées et publiée aux Éditions du Patrimoine dans le cadre d'une collaboration entre le Centre des monuments nationaux et le ministère de la Culture.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

D'une grande diversité, les sites ornés (grottes, abris et sites de plein-air recelant de l'art pariétal et rupestre) font l'objet de programmes scientifiques pluridisciplinaires et de nombreuses publications thématiques dans différentes revues ou actes de colloque. La collection « Grottes ornées » a pour but de publier des synthèses scientifiques restant accessibles à un large public intéressé sur ces sites qui présentent un capital scientifique important et une haute valeur patrimoniale. Les volumes d'un format de 33 x 26 cm sont abondamment illustrés afin de donner l'accès le plus complet aux œuvres et de les replacer dans leur environnement souterrain.

La création de cette collection de monographies s'inscrit dans la démarche du ministère de la Culture pour la valorisation des recherches que celui-ci soutient et le partage des connaissances actuelles auprès d'un large public. C'est une action à part entière de la politique nationale conduite par le ministère de la Culture en faveur de la Préhistoire, et plus spécifiquement des grottes ornées.

Dans le monde près de 450 grottes ou abris ornés paléolithiques sont connus à ce jour, essentiellement en France et en Espagne, même si ces productions graphiques d'art rupestre sont présentes sur tous les continents. Actuellement, la France compte 200 sites répertoriés, ce qui souligne la place prépondérante de notre pays pour ce patrimoine et oblige à l'exemplarité. L'État poursuit son engagement dans son rôle de contrôle scientifique et technique de la recherche archéologique et accompagne la conduite à tenir en matière d'étude et de conservation ou lors de projets de valorisation, à l'échelle nationale et internationale.

Le ministère de la culture veille ainsi à maintenir une opération exemplaire, réalisée sur le long terme et assure la pérennité du site mais également la diffusion des résultats de la recherche.

La Grotte Chauvet-Pont-d'Arc. Art et archéologie. Les premières salles,

sous la direction de Jean-Michel Geneste, Carole Fritz, Valérie Feruglio et Gilles Tosello, 2024, Les Editions du Patrimoine, 600 pages, 700 ill.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Protéger, conserver, connaître : la grotte Chauvet-Pont d'Arc et les grottes ornées d'Ardèche

L'ouvrage - En 1994, la découverte de la grotte Chauvet-Pont- d'Arc à Vallon-Pont-d'Arc a bouleversé notre approche de l'histoire de l'art et de l'humanité. Avec ses décors dont les plus anciens remontent à 36 000 ans, elle est devenue le plus ancien témoignage au monde d'une intention artistique. Acquis par l'État, inscrite sur la liste du patrimoine mondial en 2014, cette grotte doit être préservée pour les générations futures, tâche qui a été confiée au ministère de la Culture et à son service déconcentré, la direction régionale des affaires culturelles. À l'occasion du trentième anniversaire de cette découverte, le présent ouvrage, version augmentée et mise à jour d'un titre précédent de la collection « Patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes », expose au public, qui n'y a pas accès, cette grotte, ses enjeux de conservation, de préservation et d'étude scientifique, en la replaçant dans son écosystème naturel et patrimonial : les gorges de l'Ardèche et leurs 17 autres grottes ornées protégées au titre des monuments historiques.

Protéger, conserver, connaître : la grotte Chauvet-Pont d'Arc et les grottes ornées d'Ardèche, coordination de la réédition augmentée (2024) - Josiane Boulon et Gilles Soubigou, d'après l'ouvrage coordonné par Bernard Gély, Josiane Boulon et Gilles Soubigou (2019). Parution - décembre 2024. Ouvrage gratuit, disponible en format numérique et papier. ISBN : 978-2-490433-10-0

La collection - « Patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes » vise à valoriser, donc à faire connaître, les actions patrimoniales et plus largement culturelles de l'État- ministère de la Culture dans cette grande région, en les explicitant par le texte et l'image, sur supports papier et numérique.

Depuis 2015, dix volumes sont venus mettre en lumière les actions de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH), du service régional de l'archéologie (SRA) et du pôle Création, Médias, Industries culturelles et action culturelle territoriale au sein de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), en présentant à un grand public sensibilisé à ces enjeux des campagnes de protections, des chantiers de restauration, des chantiers de fouille ou des thématiques liées à l'actualité (Première Guerre mondiale, Jeux olympiques).

Ce onzième volume propose, pour la première fois, une réédition augmentée et mise à jour d'un titre qui a connu un grand succès, et était par conséquent épuisé. À l'occasion d'une année d'anniversaire, il permet d'approfondir la description des actions de l'État sur un monument majeur de notre région.

Galerie de visuels

Ces photographies sont disponibles sur demande à formuler à communication.drac.ara@culture.gouv.fr en indiquant le numéro de la photo demandée.



Bison multi pattes - salle hillaire
panneau des chevaux détail

1



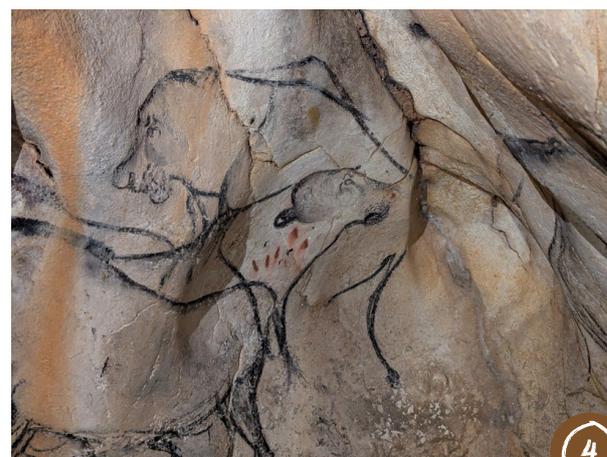
Ossement d'ours - salle hillaire

2



Mammarhino - salle brunel

3



Felins - salle hillaire
panneau des chevaux détail

4



Bison multi pattes - salle hillaire
panneau des chevaux détail

5



Bouquetin gravé - salle hillaire

6



Cheval gravé - salle hillaire

7



Panneau de la panthère - salle des panneaux rouges

8



Salle des panneaux rouges pano

9



Salle du fond pano

10

Crédits photos : ©Chauveau/Rodriguez Dos Santos-Ministère de la Culture.
Le Centre National de la Préhistoire du ministère de la culture met à la disposition de la presse et des éditeurs ses ressources numériques, contact : centre.national.de.prehistoire@culture.gouv.fr